

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2396

présenté par
M. Baupin
-----**ARTICLE 48**

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« dans les six mois suivant »

le mot :

« dès ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement a pour objet de prévoir que les budgets carbone et la stratégie bas carbone sont présentés au Parlement dès leur publication, et non pas six mois après...